

Association Calade-Echecs Agréée Jeunesse et sport Correspondant GRASSET Didier 180 allée du Côteau 69400 Limas Tel: 04-74-62-14-02

www.calade-echecs.com

Les joueurs, parents qui utilisent leur voiture personnelle pour transporter des joueurs à une compétition par équipe (ou un groupe de personnes pour un tournoi individuel après décision du bureau) peuvent se faire rembourser des frais de déplacement. Il suffit de remplir cet imprimé et de le faire valider par le trésorier du club. Aucun déplacement ou frais d'autoroute ne sera remboursé sans ce relevé. La valeur de remboursement du Km est de 0,20 €.

## Association Calade-Echecs – Feuille de Relevé de Déplacement

NOM:	PRENOM:	N° immatriculation voiture :
Date du Déplacement :	Motif:	
Lieu de départ :		
Lieu de départ :		
TOTAL KILOMETRES  Date et signature du joueur (ou parents si mineurs)		
Frais autoroute (joindre les justificatifs)		
SOMME A DEVOIR PAR LE CLUB  Valeur du Km = 0,20 €		
Vous pouvez envoyer votre relevé à : Antoine Bonneau  1214, Montée de Bellevue 69480 Pommiers mail : a.bonneau69@gmail.com		